

LE ROYAUME DE WESTPHALIE ET LE SYSTEME CONTINENTAL 807-181 Avant-garde de l'Empire français ou allié malgré lui ? par Olivier Baustian Pref. P. Branda SPM collection Kronos 376 p. 39 €

Vous ne perdez pas de vue que la politique du royaume de Westphalie est subordonnée à celle de la France, et que vous devez éviter avec soin tout ce qui mettrait S.M. en opposition avec son

auguste frère. »

C'est en ces termes sans équivoque que Pierre-Alexandre Lecamus (1774-1824), ministre-secrétaire d'État et ministre des Relations extérieures du royaume de Westphalie résume ses instructions diplomatiques pour les ambassadeurs westphaliens. Créé en 1807 par Napoléon pour servir de modèle libéral aux Etats membres de la Confédération du Rhin et de marche militaire contre la Prusse vaincue, le royaume de Westphalie reste un des alliés de la France napoléonienne les moins connus en France. Conçu comme un avant-poste militaire et culturel de l'Empire français en terre germanique, le bilan de cet « allié malgré lui » reste cependant mitigé. La faute n'en est toutefois pas à Napoléon seul. Basés sur l'étude d'importants fonds d'archives inédits, cette histoire du royaume de Westphalie, aussi originale que captivante, nous invite à repenser la politique hégémonique de l'empereur. Ce dernier ne néglige pas les intérêts économiques de son allié s'il peut les mettre à profit de l'économie de l'Empire, comme l'auteur nous le montre pertinemment par l'exemple des licences de navigation délivrées pour les ports hanséatiques en 1812/13. Mais malgré la bonne volonté du roi Jérôme, la division au sein du gouvernement westphalien entre un parti français, incarné par le favori du roi, Pierre-Alexandre Lecamus, ministre-secrétaire d'État et ministre des Relations extérieures et Joseph-Jérôme Siméon, ancien avocat aixois et ministre westphalien de la Justice, et un fort parti allemand, dont l'égérie est le très conservateur brunswickois Hans von Bülow, ministre des Finances, cousin du chancelier prussien Hardenberg, impacte l'œuvre réformatrice, l'application de l'embargo contre le commerce britannique et finalement l'intégration du royaume dans le système français. G. Stavridès